

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 9 février 2026 2025 à 18h30 à 20h16

Etaient présents : BERTEAUX Liliane, BIERI Patrice, CARTIER Sylvestre, DEFORGE Marc, DÉsirANT Françoise, FRAPART Yves, MOLINIER Denis, PORTE Georges et ROUSSEaux Catherine.

Absentes excusées : GUICHON Julie ayant donné procuration à DÉsirANT Françoise, MAURY Édith ayant donné procuration à DEFORGE Marc, PERRIN Céline ayant donné procuration à FRAPART Yves et STEPHAN Murielle ayant donné procuration à CARTIER Sylvestre.

Absent : MEXIQUE Bruno

Secrétaire de séance : CARTIER Sylvestre

2 spectateurs

Approbation du PV de la séance précédente

Après délibération, le PV de la séance du 08 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Dénomination nouvelle rue

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'avec la construction des nouveaux logements par Nov'Habitat, la création d'une voie pour desservir ceux-ci sera créée. La dénomination de la rue ainsi que l'adressage relèvent de la compétence de la commune. Comme cela a été évoqué lors de précédentes commissions, le nom de François SABBATHIER a été choisi. Après concertation, le conseil municipal valide à l'unanimité le nom de la nouvelle rue « Rue François SABBATHIER »

Projet effacement des réseaux rues de mairy, marguette et chemin du maltrat

Monsieur le Maire rappelle que l'effacement des réseaux des rues de mairy, de la marguette et chemin du maltrat doit être réalisé par le SIEM. Le coût de l'opération s'élève à 41 307.83€ pour la commune.

Denis Molinier demande comment financer ces travaux.

Yves Frapart présente rapidement du bilan financier 2025 et les capacités d'investissement de la commune en 2026.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser les travaux d'enfouissement des réseaux et demande à ce que le montant de ces travaux soit inscrit au budget 2026.

Projet réhabilitation chemin du maltrat

Monsieur le Maire informe les élus que suite à la dernière réunion avec Nov'Habitat concernant la mise en forme du chemin du maltrat, il avait été convenu que la commune prendrait en charge une partie des coûts de réhabilitation du chemin. Nov'Habitat se propose de demander à l'entreprise qui réalisera la nouvelle rue de réaliser un chiffrage pour la réhabilitation du chemin du maltrat. Suite à un premier devis d'un montant de 83000€, Monsieur le Maire a demandé à ce que celui-ci soit revu et précisé. Un second devis a été reçu la semaine dernière pour un montant de 53000€.

George Porte demande si le devis correspondant à la longueur totale du chemin du Maltrat

Marc Deforge répond que non, uniquement de la rue de Mairy jusqu'à la limite de propriété de Nov'habitat

George Porte regrette que l'intégralité du chemin ne soit pas réhabilité.

Yves Frapart explique que la rue restera privée jusqu'à ce qu'une convention de voirie pour rétrocession de la voirie à la commune soit signée.

Patrice Bieri indique que plusieurs devis à la demande de la commune doit être réalisés.

Au vu des éléments qui ne semblent pas cohérents avec la réalité du terrain, le manque de plan et de précisions sur le devis, le conseil municipal décide de reporter sa décision à une date ultérieure. Une commission travaux sera programmée afin de constituer un cahier des charges précis.

Travaux Enedis.

Françoise Désirant demande si le poteau à l'intersection de la ruelle Lecointre et de la rue de Nuisement peut être enlevé lors de la 3^{ème} phase des travaux Enedis

Planning tour de garde élections municipales

Les prochaines élections municipales ayant lieu les 15 et 22 mars prochains, et pour une question d'organisation, un tableau pour la tenue du bureau de vote est mis à la disposition des élus. Le tableau sera envoyé par mail à tous les élus.

Questions diverses

- Lecture courrier Mme Gallois, le département va être sollicité pour un prêt de plots afin de tester des rétrécissements.
- Les puisards de la rue de la gare doivent être curés, un devis pour l'intervention d'une suceuse va être demandé. Yves Frapart et Patrice Bieri iront les repérer le 11/02 à 8h.
- Ruelle Lecointre-chemin de la santate élagage réalisé le week-end dernier.
- M. de Winter souhaite construire un hangar planeurs, son dépôt de permis de construire devrait intervenir le 23/02.
- M. Molinier demande l'avis de la CCMC sur les constructions réalisées en zone protégée par les époux ZAROUF ainsi que sur la demande d'installation d'un container de stockage par l'association de chasse d'Écurey-sur-Coole.
- M. Molinier demande que le vote du compte administratif 2025 soit réalisé avant les élections du 15&22 mars 2026 par le conseil municipal sortant.
- Journées Portes-Ouvertes aérodrome : week-end du 23-24/05/2026

Dates prochaines réunions

- Réunion aérodrome : jeudi 12/02 19h00
- Commission travaux : mardi 17/02 18h30
- Réunion prépa budget : lundi 23/02 18h30